

# MODALITÉS PRATIQUES

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

## Nos formations sont :

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, visuel et auditif.
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...).
- Animées par des professionnels de la vie associative.
- Réparties sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie.

## Formation à la carte possible :

Cette formation peut être organisée pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

04.50.62.90.48  
[formations@cdos74.org](mailto:formations@cdos74.org)

## CDOS 74

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative  
97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy  
[www.cdos74.org](http://www.cdos74.org)

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774

**haute savoie**  
le Département

  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE



Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative



# FORMATION



## LES BASES DE LA COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE

## BILAN, COMPTE DE RÉSULTAT, BUDGET PRÉVISIONNEL

Livret de contenu (2023-01-V1)

## EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (C.R.I.B), du Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A) et de son Organisme de Formation (O.F).

Le CDOS 74 propose une formation « **Les bases de la comptabilité associative** » dont le but est de former les dirigeants associatifs à la tenue de leurs comptes et à la présentation de ceux-ci à leurs membres ou financeurs publics.

### OBJECTIFS GENERAUX



- Connaître les obligations légales et statutaires de la comptabilité associative.
- Comprendre les principes de gestion comptable ainsi que le Plan Comptable Associatif.
- Appliquer les principes du Compte de Résultats, du Bilan, et du Budget Prévisionnel.

### PUBLIC CIBLE



- Dirigeants associatifs.
- Futurs dirigeants associatifs.
- Particuliers en phase de création.
- Salariés associatifs.
- Autres professionnels en lien avec la vie associative.

### FORMATEURS :

Robert Sauvy, trésorier du CDOS 74 et Gérard Lefevre, trésorier adjoint CDOS.

Formation	Dates	Lieux	Horaires
Les bases de la comptabilité associative	28 février 2023	Annecy	18h-21h
	29 juin 2023	Annecy	9h30-12h30

# CONTENU DE LA FORMATION

## LES BASES DE LA COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE



### Contenu de la formation :

#### **Savoir tenir une comptabilité :**

- Les obligations légales.
- Les obligations statutaires.
- Les destinataires de la comptabilité.

#### **Connaître la méthodologie de tenue comptable :**

Les principes de gestion, le plan comptable.

#### **Identifier les principaux documents comptables :**

Le compte de résultat, le bilan, le budget prévisionnel.

#### **Prérequis :**

Pas de prérequis.

#### **Délai d'accès :**

48 heures entre la demande d'inscription et la confirmation de participation.

#### **Tarifs :**

- Bénévoles associatifs :  
⇒ 20 euros/personne à Annecy
- Particuliers : 20 euros.
- Salariés et professionnels : 40 euros/heure.

#### **Organisation pédagogique :**

Power point, vidéos, étude de cas, outils de gestion, partage d'expériences...

#### **Accompagnement post formation (rdv, mails, téléphone) :**

Questions/réponses.